



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 14 mai 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE
Autres membres présents : Philippe de GUIBERT
Philippe MAUBERT
Michel BADAIRE

I Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

Néant

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

- Modification n°1 du Plu de Reignac-sur Indre (37)
- Elaboration de la carte communale de Fresnay-le Comte (28)
- AVAP d'Épernon (28)

II Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

III Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

- Elaboration du PLU de Chasseneuil (36)
- Elaboration du PLU de Saint Gaultier (36)
- Elaboration du PLU de Saint Marcel (36)

IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Projet de renouvellement d'exploiter une carrière au lieu-dit « Hautes Maisons » par la société Imerys Ceramics France à Martizay (36)

V Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

- Aire de stationnement de véhicules Massoutre ZI pointe à Godeau Sainville (28)

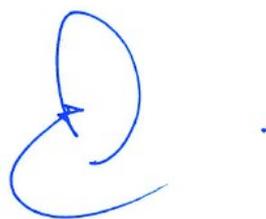
VI Délégations

Il est donné délégation au président de la MRAe pour statuer sur les dossiers suivants :

PLU de saint Rémy sur Arvre

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le [site internet des MRAe](#).

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,
Président de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive 'E' followed by a horizontal line and a small dot.

Étienne LEFEBVRE